

MISE EN PLACE DU B2I

FICHE PEDAGOGIQUE

>> **Objectif :**

L'objectif du B2i est de valider l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser :

- pour **créer, produire, traiter, exploiter des données**
- pour **s'informer, se documenter**
- pour **communiquer, échanger**

Pour y parvenir, les élèves devront **s'approprier un environnement informatique de travail et adopter une attitude responsable.**

>> **Public concerné :**

- Tous les élèves

>> **Démarche pédagogique :**

Afin d'en faciliter l'appropriation par les élèves et les équipes pédagogiques, nous avons élaboré des documents à partir de 3 compétences au lieu de 5 proposées par le ministère.

Ces 3 compétences englobent tous les apprentissages que doivent réaliser les élèves et sont reliées à des situations d'apprentissages complexes.

Séquence :

- Première étape :
 - >>> Evaluation diagnostique : utilisation de la fiche d'évaluation (cf. le dossier B2i élève)
- Deuxième étape :
 - >>> Activités d'apprentissage et d'entraînement correspondant aux besoins identifiés
- Troisième étape :
 - >>> Coévaluation des apprentissages : utilisation de la fiche d'évaluation (cf. le dossier B2i élève)

Outil de suivi de la progression des élèves :

- Le dossier B2i rassemblant les essais, les fiches « mémos » et les fiches d'évaluation accompagnées des productions réalisées.

Feuille de position B2i proposée par le ministère :

- La feuille de position doit être complétée par l'élève et l'enseignant.
- L'évaluation est possible lorsque l'élève peut faire la preuve qu'il maîtrise une compétence en s'appuyant sur les éléments collectés dans son dossier B2i.
- Pour detenir le B2I, au moins la moitié des items de chacun des domaines doit être validée.
- Elle doit être annexée au livret scolaire et transmise au collège.